



Commune de Saint-Nicolas

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par la société de *Charbonnages Gosson-Kessales*, rue Josph Dejardin 39 à 4460 Grâce-Hollogne.

Le terrain concerné est situé : rue des Grand Champs à 4420 Saint-Nicolas.

Parcelles cadastrales : SAINT-NICOLAS 1 DIV/SAINT-NICOLAS/ SECTION B/ 324r (pie), 334b2 (pie), 334d5 (pie), 334p5 (pie), 334z (pie), 335f6 (pie), 335g6 (pie), 335m5, 335n, 335n5, 335p, 335y5 (pie).

Le projet consiste à :

- excavation partielle des terres polluées, stockage et remblaiement sur terrain ;
- confinement des terres polluées à l'aide d'un géotextile et de terres saines ;
- mise en place d'une clôture autour d'une zone de préservation de la nature afin de préserver la biodiversité et d'en restreindre l'accès aux personnes autorisées.

Cet avis est affiché du **2 au 23 février 2026**.

Le dossier peut être consulté du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 08h30 à 12h00 à l'adresse suivante :

Service de l'Environnement – Rue Lamay 122 b 4420 Saint-Nicolas.

Les réclamations et observations écrites sont à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Hôtel communal 63 4420 Saint-Nicolas ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@saint-nicolas.be

Le Directeur Général
Pierre LEFEBVRE

Par le Collège

La Bourgmestre
Valérie MAES